

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Band: 8 (1978)
Heft: 5

Rubrik: Chronique du MDA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

? votre argent !

questions réponses

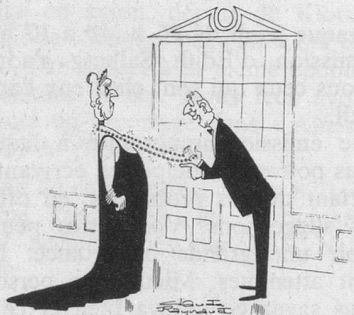
Cette rubrique est tenue spécialement pour « Aînés » par des spécialistes financiers qui répondent aux questions de nos lecteurs, à condition toutefois que celles-ci ne soient pas trop personnelles. Nous prions les lecteurs que cette rubrique intéresse d'adresser leurs questions à « Aînés », case postale 2633, 1002 Lausanne.

Que nous cachent les banques ?

Mme F. L., de Sierre. *A l'occasion de la clôture de l'exercice des banques, on évoque souvent « réserves » tacites, latentes, occultes ou cachées...*

Les réserves latentes ou tacites sont des réserves qui ne figurent pas dans les chiffres du bilan ; c'est pourquoi on dit aussi qu'elles sont cachées. Il ne s'agit pas là d'une pratique illicite, ni propre aux banques. Pratiquement chacun dispose — sans le savoir peut-être — de réserves de ce type. A titre d'exemple, prenons le cas d'une personne dont le grand-père a acheté il y a 120 ans une pendule qui s'est transmise par héritage. La valeur d'achat à l'époque était de cent francs. Du fait de sa rareté, cette pendule peut être maintenant évaluée à vingt mille francs. Tant que cette pendule reste dans l'appartement, elle constitue une réserve tacite ou latente, mais elle permet, en cas de besoin d'argent, d'en obtenir une somme importante.

Pour une société ou une banque, le principe est le même ; l'immeuble qu'elle a acquis il y a cinquante ans reste comptabilisé au bilan au prix d'acquisition, diminué des amortisse-



— C'est vrai que vous ajoutez une perle à chacun de vos anniversaires ? (Dessin de Raynaud-Cosmopress.)

ments. S'il était revendu, il le serait à un prix supérieur, dégagant une importante réserve jusque-là « cachée ».

Les « intérêts négatifs » protègent le franc suisse

M. F. Y., Payerne. *Que sont ces « intérêts négatifs » dont parle la presse ?*

Votre question est intéressante, car ce genre d'intérêt est très différent de celui que vous touchez sur un carnet d'épargne. Le seul parallèle possible se situe au niveau du mode de calcul : il s'agit aussi d'un pourcentage sur une certaine somme, mais que l'on déduit d'un capital (d'où le nom « intérêt négatif ») alors qu'on l'ajoute dans le cas du livret d'épargne. C'est un intérêt à l'envers.

Il a été institué en Suisse en 1974 pour pénaliser les dépôts en francs suisses effectués par des étrangers. Le but est de dissuader ceux-ci d'acheter notre monnaie nationale.

En effet, lorsque — dans la situation actuelle — des étrangers cherchent à acheter du franc suisse, ils perturbent notre économie et contribuent à renchérir notre monnaie sur les marchés de devises. La hausse du franc suisse entrave nos exportations de marchandises dont le prix de vente augmente par rapport à ceux de nos concurrents étrangers. Pour le tourisme, qui joue un rôle important dans notre économie, le coût élevé du franc suisse fait que les étrangers préfèrent passer leurs vacances dans d'autres lieux de villégiature plus avantageux. Ce sont ces effets néfastes que combat le système des « intérêts négatifs ».

Loin de ma banque, loin du coffre ?

M. V. F., Versoix. *J'ai un compte auprès d'une banque genevoise sur lequel je peux faire des retraits, des versements, etc. Je me propose de partir à St-Moritz et voudrais savoir si je dois entreprendre des démarches pour pouvoir disposer de mon argent à mon lieu de séjour ?*

Cela ne pose aucun problème, à condition qu'il y ait une succursale de votre banque à St-Moritz. Il vous suffit de vous présenter aux guichets de la succursale en question en disant que vous avez un compte au siège de Genève et que vous désirez retirer de l'argent. Le caissier téléphonera pour se renseigner sur la nature de votre compte et son solde, vous demandera une pièce d'identité, et, si tous les éléments concordent, vous versera le montant désiré.

(Les réponses nous ont été fournies par des spécialistes du Crédit Suisse.)

CHRONIQUE
DU

TIVOLI 8
LAUSANNE
TÉLÉPHONE 23 84 34

MDA

Au cinéma

« Francois et le Chemin du Soleil ou la vie de saint François d'Assise »

A Neuchâtel, Bio, à 15 h., mardi 9 mai 1978.

Au Locle, Casino, à 15 h., vendredi 5 mai 1978.

A La Chaux-de-Fonds, Corso, à 15 h., lundi 8 mai 1978.

Prix d'entrée : Fr. 4.—

Vu le grand succès qu'a remporté ce film dans le canton de Vaud, nous pensons en faire bénéficier les aînés du canton de Neuchâtel.

Un film à ne pas manquer. L'auteur est également le réalisateur de « Jésus de Nazareth », actuellement dans les salles de Suisse romande. Nous aurons le plaisir de passer à des dates ultérieures le film de saint François d'Assise à Genève aussi.

VOYAGES VACANCES 1978

CURE A ABANO-TERME

fr. 790.— (membres MDA, fr. 770.—)
Du lundi 15 au vendredi 26 mai 1978.
Tout compris : Voyage car, pension complète, cure : 10 fangos, 10 bains thermaux, 10 massages, visite médicale et entrée à la piscine. Une excursion à Venise.

PARIS

fr. 440.— (membres MDA, fr. 410.—)
Du jeudi 20 au lundi 24 juillet 1978.
Tout compris avec spectacle des Grandes Eaux de Versailles.

VERONE

fr. 470.— (membres MDA, fr. 450.—)
Du dimanche 13 au mercredi 16 août 1978. Tout compris, même les 3 spectacles suivants :

« Il Trovatore », « Madame Butterfly », « La Force du Destin ».

Cinquième anniversaire du MDA

Le 16 mars, au Théâtre municipal de Lausanne, s'est tenue la 5e assemblée générale du Mouvement des Aînés de Suisse romande, sous la présidence de Mme Elisabeth Dufey. Les rapports des activités de l'année écoulée font apparaître que le MDA, très dynamique, prend de plus en plus d'importance à travers la Suisse romande. En effet, de 300 membres à ses débuts, le Mouvement espère enregistrer le 3000e en fin d'année.

Les activités ne manquent pas : 7 classes de cours de langues, 12 ciné-clubs, 550 élèves à Connaissance 3, une saison théâtrale de 13 spectacles, 18 courses pédestres, un cours de yoga. En outre, près de 3000 personnes ont participé aux excursions organisées en collaboration étroite avec les CFF et le journal « Aînés ».

Le secteur « voyages-vacances » a permis à plus de 1200 personnes de s'évader.

Le groupe de défense des aînés essaie d'intervenir pour plus de justice sociale parmi les moins favorisés.

Si le Mouvement est si dynamique, il le doit avant tout à ceux qui, par conviction, se donnent sans compter et bénévolement. Le MDA est certai-

nement un exemple unique en Europe. En effet, il est un mouvement jeune d'esprit, ne recevant aucune aide des pouvoirs publics, il s'autogère totalement et a la responsabilité de salariés. Il est permis, aujourd'hui, en 1978, de croire que lorsqu'on s'organise et laisse les idées géniales aboutir, des miracles se produisent. Comme en général, des idées amènent d'autres idées, il faut s'attendre, de la part du MDA, dans un proche avenir, à des initiatives originales ! Pour cela, toutes les personnes dès 50 ans peuvent y participer en devenant membres du Mouvement.

Des collégiens pensent aux aînés

ils leur offrent une théâtrale

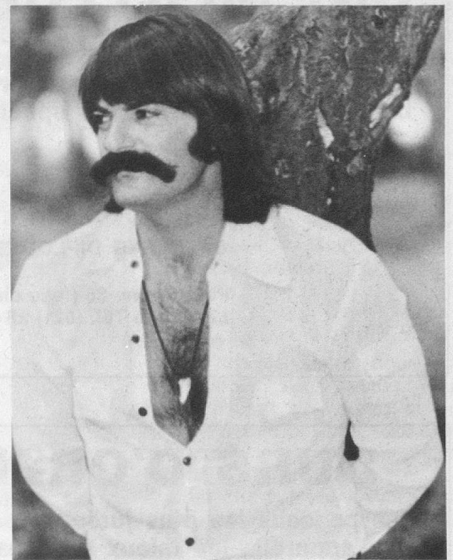
Le collège du Belvédère invite les aînés à leur théâtrale, **le lundi 29 mai 1978 à 15 h.**, à l'Aula du Belvédère, Croix-Rouges 26, Lausanne.

Le programme comprend deux parties:

1. **Un montage poétique** comprenant des textes de Prévert, Gros, Duhamel, Vannier, Eluard, Clausard, Della Faille, suivi d'une scène de « L'Invitation au Château » de Jean Anouilh.
2. **Le Médecin malgré Lui**, de Molière.

Entrée libre.

Cabaret « 3 Heures »



A ne pas manquer, le mercredi 17 mai 1978 à 15 h., au Théâtre des Faux-Nez, rue de Bourg 5 à Lausanne, Pierre Tisserand, chansonnier. Location à notre bureau, Tivoli 8, Lausanne. **Fr. 7.—** (1 boisson comprise).

Courses pédestres

Il en est prévu les mardi 9 mai et jeudi 18 mai 1978 ainsi que le mardi 30 mai. Pour tous renseignements, tél. 021/23 84 34.

CROISIÈRE EN GRÈCE

(avec séjour en Crète)
Du samedi 24 juin au samedi 8 juillet 1978.

Cabine extérieure fr. 1640.— (membres BDA, fr. 1600.—)

Cabine intérieure : fr. 1530.— (membres MDA, fr. 1500.—).

Tout compris : Voyage, séjour, pension complète.

Tout au long de l'année, d'autres voyages ! Demandez notre brochure ou renseignez-vous à notre bureau, Tivoli 8, 1007 Lausanne. Tél. 021/23 84 34.

FINLANDE - CAP NORD - LÉNINGRAD

Départ de Genève-Cointrin à 8 h. 10. (Le grand voyage de l'année).

Du lundi 26 juin au lundi 10 juillet 1978.

Environ fr. 2600.— à fr. 2700.— **tout compris.**

Retour à Genève à 17 h. 30. Sept jours de circuit en Finlande, région des lacs. Helsinki - Lahti - Mikkeli - Kuopio - Savonlinna - Helsinki.

Quatre jours de Rovaniemi jusqu'au Cap Nord (soleil de minuit). Quatre jours d'Helsinki à Leningrad. (Leningrad, 2 jours, Musée de l'Ermitage).

Transport aérien assuré par

